



Le vocabulaire de l'environnement

publié le 10/09/2012

Commission générale de terminologie et de néologie

Descriptif :

BO n° 32 du 6 septembre 2012

Des définitions précises et des tables d'équivalence, notamment concernant les termes étrangers.

Exemple :

Empreinte en eau

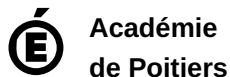
Définition : Estimation du volume d'eau utilisé durant le cycle de vie d'un produit, depuis l'extraction des matières qui le composent jusqu'à son élimination.

Note : On peut aussi parler de l'empreinte en eau d'une personne, d'un service, d'une institution, d'une région ou d'un pays, qui est évaluée en déterminant la somme des empreintes en eau des produits qu'ils consomment pendant une période donnée.

Voir aussi : empreinte écologique.

Équivalent étranger : water footprint.

Consulter [la liste](#) ↗



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.